



## Commune de VANDŒUVRES

Dans sa séance du **9 mai 2011**, le conseil municipal a pris la délibération suivante :

### **Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2010,
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2010 pour un montant de **F 8'737'312,78** aux charges et de **F 11'415'254,09** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **F 2'677'941,31**.
3. D'approuver le compte d'investissement 2010 pour un montant de **F 5'974'539,85** aux dépenses et de **F 130'000.00** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **F 5'844'539.85**.
4. D'approuver le financement des investissements nets de **F 5'844'539.85** par l'autofinancement à raison de **F 3'902'901.31** au moyen de la somme de **F 1'224'960.00** représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **F 2'677'941.31**.  
L'insuffisance de financement, au montant de **F 1'941'638.54**, est financé par les liquidités communales.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **F 2'677'941.31** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2010.

**Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la mairie de Vandœuvres les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00.**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

**Le délai pour demander un référendum expire le 17 juin 2011.**

Vandœuvres, le 18 mai 2011

La Présidente du conseil municipal  
**Véronique CHRISTE**